

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2021

VIGILANCE SANITAIRE - (N° 4627)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 506

présenté par

M. Pont

ARTICLE 5 TER

À l'alinéa 7, substituer au mot :

« six »

le mot :

« trois ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.